



I – Localisation du contexte



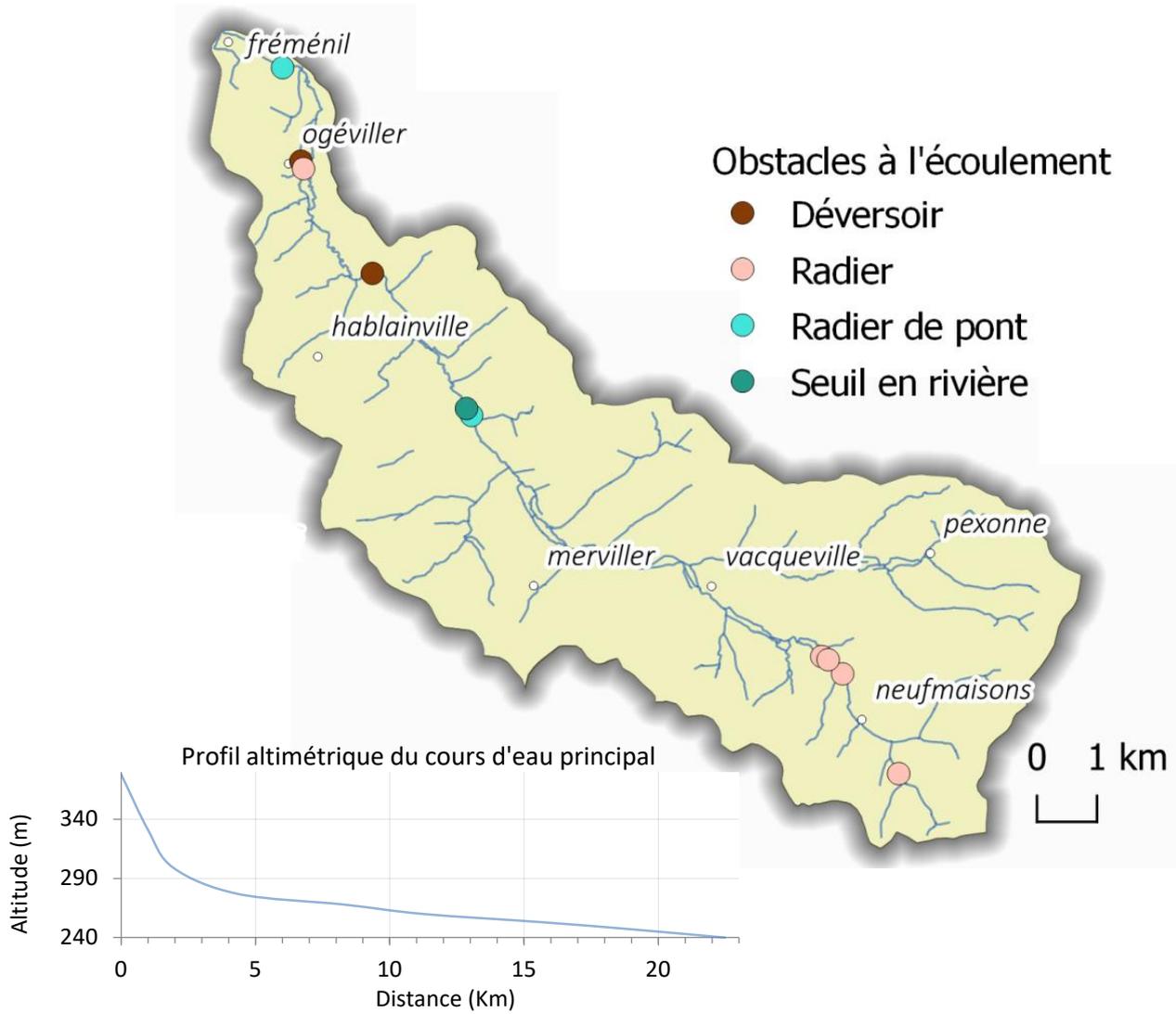
Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain discontinu
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Forêt et végétation arbustive en mutation

0 1 km

Source : BD Topo 2016, CLC 2012

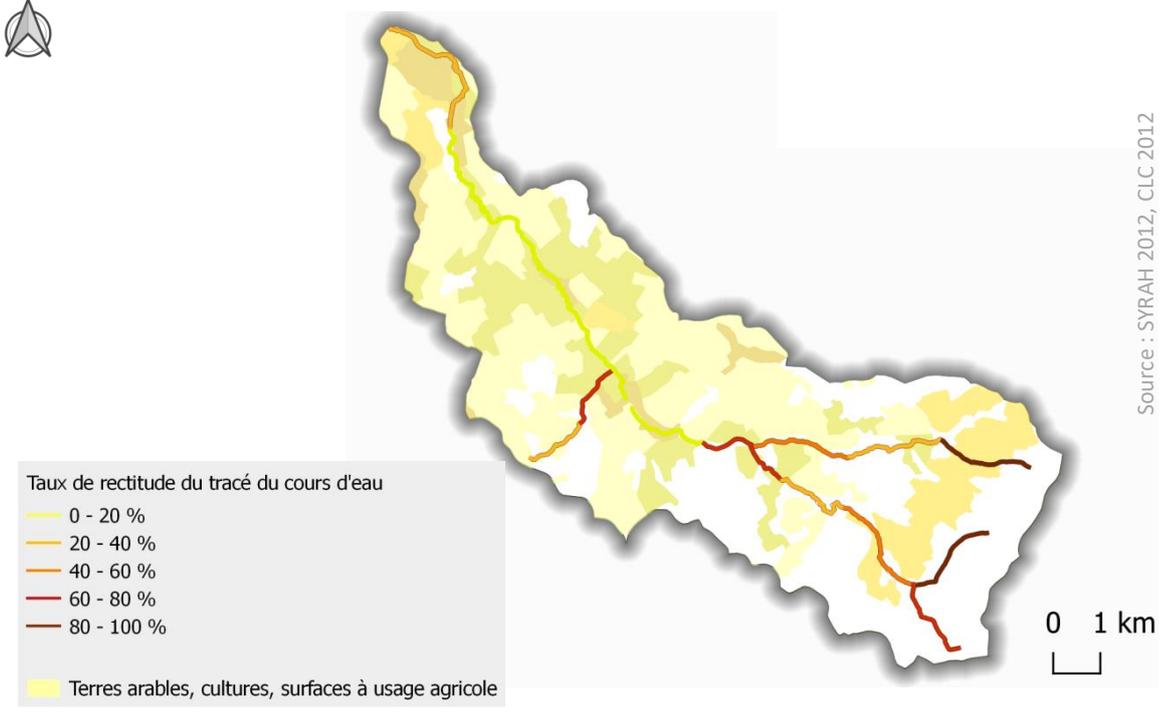
II – Description générale



III – Données générales

Situé au sud est du département, le contexte de la Verdurette s'écoule le long d'un massif boisé en amont pour ensuite traverser des plaines bordées de terrains principalement agricoles. La Verdurette présente des écoulements courants favorables à la présence d'un substrat graveleux propice à la faune aquatique. Elle possède donc de bonnes potentialités. Les principaux facteurs limitants du contexte sont la faible proportion de communes possédant des zones de traitement collectif, les divers seuils et ouvrages et les travaux de rectifications exercés sur le cours d'eau qui ont conduits à limiter la présence de ripisylve et à fragiliser les berges. Ainsi, ce sont sur ces problématiques qu'il conviendrait d'agir en priorité afin de retrouver la conformité du contexte.

Limites contexte	Amont	Source à Neufmaisons				
	Aval	Confluence avec la Vezouze à Fréménil				
	Affluents	<ul style="list-style-type: none"> • La Pexonne ou Ruisseau des Grands Près • Ruisseau d'Alhan • Ruisseau de la Maxelle • Ruisseau de l'Encouche (2,6 km) • Ruisseau de Nafcourt • Ruisseau de Pierre Fontaine • Ruisseau des Ames • Ruisseau des neuf prés • Ruisseau du Pacheu • Rupt de fosse • Rupt de Xarpellier (2,3 km) • Ruisseau de Salmonru 				
	Plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'eau privés (>5 ha) 				
Principaux affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de Salmonru (rive droite, 2,1 km) • Ruisseau des Grands Près (rive droite, 6,5 km) • Ruisseau des Ames (rive gauche, 3 km) 					
Longueur en eau du contexte	Cours principal	25,8 km				
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	Non classés
		51,3	16,1	12,6	15,7	0,7
	Linéaire total	96 km				
Surface en eau du contexte	11 ha					
Surface du bassin versant	74,4 km ²					
Débit (cours principal)	Etiage	Aucun point de suivi				
	Module					
Pente moyenne	Altitude amont	378 m			12,6 ‰	
	Altitude aval	240 m				
	Taux d'étagement de la Verdurette	17,2 ‰				

Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	19 ouvrages (Barrages, seuils, déversoirs) dont 3 présentant une hauteur de chute de 1 m à 1,5 m et 2 infranchissables (ROE, SDVP, CCVP)	
Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	 <p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 - 20 % 20 - 40 % 40 - 60 % 60 - 80 % 80 - 100 % <p>Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> <p>Source : SYRAH 2012, CLC 2012</p>	
Géologie	Alluvions fluviales récentes à actuelles, Calcaires, marnes, couches intermédiaires : grès prédominants, argilites	
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Brouville, Fenneville, Fréménil, Hablainville, Merviller, Montigny, Neufmaisons, Ogéville, Pettonville, Pexonne, Réclonville, Reherrey, Vacqueville, Vaxainville, Veney	
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Pexonne (281 EH, type de traitement : Filtres plantés de Roseaux, conforme) 	
Industrie	/	
Statut foncier	Non domanial	
Site inscrit/classé Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...) L.214-17 Liste 1 L.214-17 Liste 2	ENS	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies humides de Pexonne - 2013
	ZNIEFF 1	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies humides et friches de Pexonne • Gîte à chiroptères de baccarat
	ZNIEFF 2	<ul style="list-style-type: none"> • Vosges moyennes
	/	/
S.A.G.E.	/	
Structures locales de gestion	Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, communauté de communes de Vezouze en Piémont	
Enjeux PLAGEPOMI	/	

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
CR305	VERDURETTE 1	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2021	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais
CR306	VERDURETTE 2	P10, Petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2021	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario (TRF)
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	TRF, CHA, LPP, BRO, BAF, SPI, VAN
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Zonation piscicole	Zone à ombre (affluents, tête de bassin : zone à Truite)
Biocénotypes	B5 (affluents, tête de bassin : B4)
Peuplement actuel*	<p>Espèces centrales : VAI / LOF</p> <p>Espèces intermédiaires: EPI / SPI / CHA / GOU / CHE / VAN / TRF / TAN / LPP</p> <p>Espèces marginales : BAF / BRO / GAR</p>
Peuplement potentiel*	<p>Espèces centrales : LPP / LOF / OBR / EPI</p> <p>Espèces intermédiaires : TRF / VAI / CHE / GOU / HOT / CHA / ANG / VAN / BAF / SPI / EPT</p> <p>Espèces marginales : BOU / BRO / PER / GAR / TAN</p>
Poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	Renouées asiatiques, Balsamine de l'Himalaya

*(BRO : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, BRO : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation /Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
La Verdurette	Réclonville / 2018	Densité 144,3 ind/100m ² Biomasse 710,7 g/100m ²	VAI / LOF / EPI / SPI / CHA / GOU / CHE / VAN / TRF / TAN	Dubost Environnement
	Réclonville / 2014	Densité 63,8 ind/100m ² Biomasse 695 g/100m ²	VAI / CHA / LOF / SPI / EPI / GOU / VAN / CHE / BAF / BRO / GAR	
	Neufmaisons / 2011	Densité 51,7 ind/100m ² Biomasse 949,4 g/100m ²	TRF / CHA / LPP / LOF	

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices		Source de données
La Verdurette	Réclonville / 2016	 IBGN 18  IBD 11,1  IBMR 9	 Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	SIERM
	Merviller / 2015	 IBGN 16  IBD 14,6		

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1 ^{ère} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	La Truite de la Verdurette	80 membres
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TRF		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ÉTAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement Incision, accélération de l'écoulement Colmatage, ensablement Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	X
		Artificialisation, urbanisation: élargissement du lit (Neufmaisons, Vacqueville, Vaxainville, Pettonville, Ogéviller, Fréménil)	<ul style="list-style-type: none"> Colmatage Artificialisation et uniformisation de l'habitat Réduction des surfaces de frayère Réchauffement Perte de richesse écologique 	(X)
	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Seuils, moulins, barrages, obstacles hydrauliques (Partie en amont de Vacqueville, Ogéviller)	<ul style="list-style-type: none"> Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous Aval : incision du lit, accélération des écoulements Accentuation des étiages suivant la période Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat 	X
	Assainissement	Assainissement non Collectif (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> Apport de MES Altération de la qualité chimique de l'eau Colmatage Risque de mortalité Risque d'eutrophisation du milieu 	X
Facteurs annexes	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous Erosion des berges liée au non maintien Apport de MES Colmatage Homogénéisation des habitats et pertes d'habitats en sous-berges Diminution des apports trophiques naturels 	X

	Ripisylve sénescence et/ou non adaptée (résineux, peupliers), défaut d'entretien (Tout le contexte)	<ul style="list-style-type: none"> • Embâcles, obstruction du lit • Baisse de la luminosité du milieu 	(X)
Activités agricoles (élevage)	Piétinement animal (De Vacqueville à Réclonville)	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction, Instabilité et érosion de berges • Colmatage du substrat • Dégradation des zones de reproduction, Diminution de la capacité d'accueil • MES et matière organique • Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie • Réduction de la végétation, suppression de l'ombrage: Réchauffement de l'eau 	X
Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces végétales (De Neufmaisons à Merviller)	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Eutrophisation et/ou anoxie du milieu 	
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**			PP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	<p>Restaurer de la continuité écologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage, • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole 	Partie en amont de Vacqueville, Ogéville	CR305 / CR306	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) • Reconquêtes des tronçons isolés • Montaison/dévalaison, brassage génétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Décolmatage • Rétablissement de la continuité sédimentaire • Restauration d'une hydromorphologie adaptée • Réduction de l'effet retenue • Réactivation la dynamique du cours d'eau et du transport solide 	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
1	Limitier l'impact des rejets d'origines domestique, industrielles et/ou urbaines	<p>Réduction des pollutions ponctuelles domestiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif 	Tout le contexte	CR305 / CR306	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la capacité d'accueil et de production • Réduction du risque de pathologie et de contamination des peuplements 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau • Décolmatage 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3 T2 - O5 T5A - O5	ASS13 COL0201
1	Restaurer les habitats	<p>Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) • Recharge granulométrique, • Reméandrage, • Reconnexion du lit majeur, • Reprise du cours naturel ... 	Neufmaisons, Vacqueville,	CR305 / CR306	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements • Décolmatage • Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203

		<p>Création d'un lit mineur d'étiage</p>	<p>Neufmaisons, Vacqueville, Pettonville, Réclonville, Fréménil</p>	<p>CR305 / CR306</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements • Décolmatage • Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels • Autoépuration 	<p>T3 - O3</p>	<p>MIA0203</p>
		<p>Stabiliser et protéger les berges:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planter une ripisylve adaptée (Aulnes, Frênes, Saules, Erables, Tilleul, Chêne, Orme, Sureaux, Aubépines...) • Remplacer les résineux et peupliers par des essences adaptées • Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve • Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins, retalutage) 	<p>Tout le contexte</p>	<p>CR305 / CR306</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des berges • Amélioration des capacités épuratoires 	<p>T3 - O3.2 T5A - O5 T5B - O2.3</p>	<p>MIA0202</p>
		<p>Réduire les zones de piétinement en lit mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager des abreuvoirs • Installer des clôtures 	<p>Neufmaisons, Vacqueville, Merviller, Vaxainville, Pettonville, Réclonville</p>	<p>CR305 / CR306</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des berges • Diminution du colmatage • Amélioration des capacités épuratoires • Limitation des apports de MES et matières organiques 	<p>T3 - O3 T3 - O4</p>	<p>MIA0202</p>

		Création / Restauration de frayères à truites : <ul style="list-style-type: none"> • Recharge granulométrique, • Resserrement du lit pour augmenter la vitesse d'écoulement et les hauteurs d'eau, • Décolmatage / grattage des frayères... 	Tout le contexte	CR305 / CR306	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le potentiel de reproduction de la Truite 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements • Décolmatage • Augmentation du nombre de supports d'habitats et de fraie fonctionnels • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
2	Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Limiter le développement de ces espèces : <ul style="list-style-type: none"> • Réguler ces espèces (campagnes d'arrachage par exemple) 	Neufmaisons, Fréménil	CR305 / CR306	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat) 	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques 	Tout le contexte		<ul style="list-style-type: none"> • Protection indirecte des peuplements et des milieux 	T3 - O6		

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Seuil



Piétinement

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- Bureau d'études SINBIO. « Etude hydromorphologie que complémentaire sur les affluents du bassin versant de la Meurthe et du bassin versant du Madon », 2016.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20